

CHAPITRE 4 - CHAMPIONNAT DE FRANCE PINGVR

Préambule

Le championnat de France de PingVR est une compétition de PingVR régie par la Fédération et mise en œuvre en collaboration avec l'association Eleven-France, organisme agréé de la Fédération.

La compétition se déroule en 2 phases : virtuelle puis en présentiel.

XI.401 – Conditions de participation

Le championnat de France de PingVR est réservé aux joueurs (messieurs et dames) licenciés à la FFTT (liberté, compétition ou loisir) et de nationalité française.

- Licence compétition : accès à tous les évènements
- Licence loisirs : accès à tous les évènements et présentation d'un certificat médical en cas de compétition en présentiel
- Licence liberté : accès à tous les évènements et présentation d'un certificat médical en cas de compétition en présentiel

Tous les sportifs qualifiés doivent s'acquitter d'un droit d'engagement de 25 € pour participer.

Les joueurs qualifiés pour la phase en présentiel ne sont pas pris en charge pour leurs frais de déplacement et de séjour (voir article II.603 des règlements administratifs). Ils sont responsables sur place de leur matériel (Casque VR) pour toute la durée la compétition (voir article XI.104.2 des règlements sportifs) et doivent être propriétaires du Jeu Eleven Table Tennis VR sur leur casque.

XI.402 – Titre attribué

Un seul titre est attribué : Champion de France VR simple

XI.403 – Qualification des joueurs

Pour être qualifiés, les joueurs doivent :

- Avoir participé à au moins 2 tournois du circuit des « Classic Series » organisé par la FFTT et Eleven France dans l'année civile en cours ;
- Associer leur numéro de licence avec leur pseudo (Eleven).

L'épreuve comporte 48 joueurs, qualifiés de la manière suivante :

- 1) Les joueurs présents dans le top 20 mondial (points ELO), au 2 novembre de l'année civile à condition d'avoir participé à au moins 2 tournois du circuit des « Classic Series » ;
- 2) Complété par les meilleurs joueurs au cumul des points nationaux sur les 4 tournois du circuit de compétition national.

L'épreuve se déroule en 2 phases :

- Une première phase en mode virtuel avec des poules et un tableau final jusqu'aux 1/8^e de finale ;
- Une deuxième phase en présentiel pour les 16 joueurs restants qualifiés

XI.404 – Récompenses et dotation de la phase finale en présentiel

Tous les participants reçoivent un cadeau d'accueil

Un bouquet de fleurs pour les dames qualifiées et une récompense spécifique pour les joueurs PMR ou en situation de handicap qualifiés sont remis lors de la cérémonie protocolaire de la phase finale en présentiel.

Le Champion de France reçoit une coupe ou trophée et la médaille d'or.

Le Vice-Champion de France reçoit une coupe et la médaille d'argent.

Les 2 joueurs classés 3^e reçoivent chacun une coupe et la médaille de bronze.

XI.405 – Déroulement des parties

Pour la phase virtuelle, les parties se déroulent au meilleur des 5 matchs (3 matchs gagnés). Chaque match se joue au meilleur des 3 manches. Chaque manche se joue en 11 points avec 2 points d'écart.

Pour la phase finale en présentiel, chaque rencontre se déroule en face à face dans une aire de jeu de 4,6 m x 4,6 m. Les 2 joueurs devront être dans l'aire de jeu 5 minutes avant le début de leur partie afin de configurer leur rencontre et d'inviter le streamer affecté à leur rencontre. La durée d'une partie est estimée à 30 minutes. Des tours de 45 minutes sont proposés dans l'horaire général de la compétition.

Les parties se disputeront en mode strict (pas de points ELO échangés).

XI.406 – Horaires de la compétition

La compétition se déroule sur une journée (samedi) avec un début à 10h le samedi et une fin à 21h30 le samedi. Les joueurs qualifiés doivent être présents (pointage) à 9h le samedi matin pour une réunion d'avant compétition (un accueil sera proposé dès la veille à partir de 18h).

XI.407 – Déroulement sportif

XI.407.1 – Phase 1 (mode virtuel)

Les 48 joueurs sont répartis dans 16 poules de 3 joueurs. Le classement utilisé pour le placement par tirage au sort dans les poules est le classement aux points ELO pris la veille du début du tournoi à 12h. En cas d'égalité, un tirage au sort est effectué.

Le placement dans les poules se fait en respectant le serpent pour les numéros 1 de poule (1 à 16) et par bloc de 16 pour les autres joueurs (les joueurs classés de 17 à 32 sont tirés au sort pour les numéros 2 de poule, les joueurs classés de 33 à 48 sont tirés au sort pour les numéros 3 de poule). Dans la mesure du possible deux joueurs d'une même association doivent être placés dans des poules différentes. En cas d'impossibilité, s'il y a plus de joueurs d'une même association que de poules, ils doivent être placés de façon à se rencontrer au 1er tour s'ils sont deux et le plus rapidement possible s'ils sont trois dans la poule.

Dans chacune des poules, tous les joueurs se rencontrent et sont classés de 1 à 3.

Les 1^{ers} de chaque poule sont placés dans le tableau final (1/16^e) par tirage au sort en respectant les têtes de séries de 1 à 8.

Les 2^e de chaque poule sont placés dans le tableau final (1/32^e) par tirage au sort dans le demi-tableau opposé à leur 1^{er}. Les 3^e de chaque poule sont placés dans le tableau final (1/32^e) par tirage au sort dans le même demi-tableau que leur 2^e mais dans le quart opposé. Pour le placement dans le tableau, il est tenu compte des appartenances à une même association, pour le premier tour du tableau. Si le tableau est incomplet, il faut prendre également en compte le deuxième tour du tableau pour tous les joueurs.

XI.407.2 – Phase 2 (mode présentiel)

Un nouveau tirage au sort est effectué avec les 16 qualifiés. Les 4 têtes de séries ne changent pas par rapport à la phase virtuelle. Le tirage au sort est réalisé par bloc de 4 joueurs.

La compétition en présentiel se déroule dans une formule à double élimination directe. Il faut perdre 2 fois pour être éliminé.

Le tableau principal de 16 joueurs débute en 1/8^e de finale jusqu'à la finale.

Le vainqueur de la consolante et le vainqueur des 2 perdants des demi-finales du tableau principal recevront la médaille de bronze.

Horaire général prévisionnel de la phase finale en présentiel sous réserve de validation par le manager de la compétition.

Samedi

(2 aires de jeu)

09h30 : tableau principal – 1/8^e de finale

10h15 : tableau principal – 1/8^e de finale

11h00 : tableau principal – 1/8^e de finale

11h45 : tableau principal – 1/8^e de finale

12h30 : pause déjeuner de 30mn

13h00 : consolante – 1/4 de finale (perdants des 1/8^e)

13h45 : consolante – 1/4 de finale (perdants des 1/8^e)

14h30 : tableau principal – 1/4 de finale

15h15 : tableau principal – 1/4 de finale

16h00 : consolante – 1/2 finale

(passage à 1 aire de jeu)

17h00 : tableau principal : 1/2 finale

17h45 : tableau principal : 1/2 finale

18h30 : finale de consolante pour la médaille de bronze

19h15 : petite finale du tableau principal pour la médaille de bronze

20h00 : finale du tableau principal pour médaille d'or et d'argent

20h45 : podiums – fin à 21h00

Repas de gala